

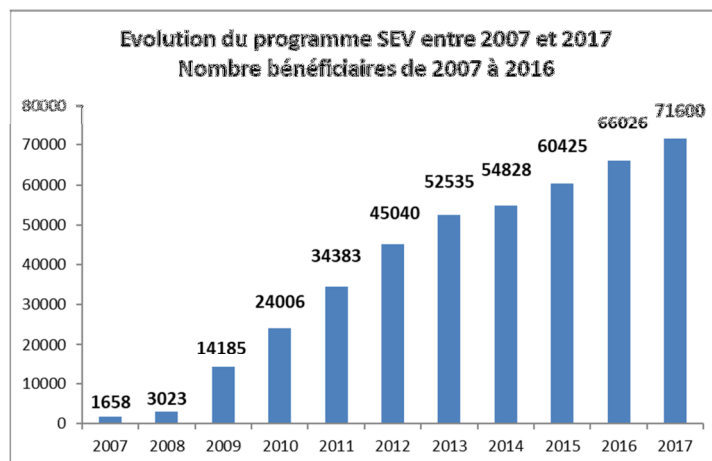


COMMUNIQUE DE PRESSE | 18 juillet 2018

Encore 40 000 places à pourvoir pour le programme « Seniors en Vacances »

Alors que la période estivale des grandes vacances débute, de nombreux seniors vont être confrontés à des situations de solitude et d'isolement. Pourtant, près de 40 000 places sont encore disponibles d'ici la fin de l'année dans des séjours accessibles via le programme « Seniors en Vacances » créé par l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances (ANCV). L'objectif de ce dispositif unique en France est résolument social ; il permet de rompre la solitude et l'isolement, d'offrir du bien-être et d'allier plaisir et prévention.

Dotation exceptionnelle de 5 millions d'euros



Lancé en 2007 par l'ANCV, le programme offre aux personnes âgées de 60 ans et plus (55 ans en cas de situation d'handicap), l'opportunité d'effectuer des séjours à tarif préférentiel, individuels ou en groupe. Ces séjours « tout compris » sont sélectionnés par l'ANCV sur toute la France, incluant l'hébergement en pension complète, des activités quotidiennes, des animations tous les soirs et au moins une journée d'excursion. De plus, les personnes non

imposables peuvent bénéficier, sous conditions, d'une aide financière au départ qui peut représenter jusqu'à 50% du prix du séjour.

Depuis sa création, Seniors en Vacances a permis de faire partir en vacances près de 500 000 seniors. Outre les départs en individuels, les Mairies, les CCAS, les associations, les centres sociaux peuvent organiser des séjours grâce à Seniors en Vacances. Ils sont plus de 1 300 porteurs de projets en France.

Des bienfaits incontestables pour les seniors

Pour les seniors, les vacances ont des bienfaits incontestables : redynamisation, sentiment d'évasion, découverte d'une pratique physique adaptée, regain de confiance en soi, diminution de la douleur et de la fatigue.

Le séjour de vacances est un moyen de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées grâce à la dynamique collective créée autour du séjour (préparation au départ, vie pendant le séjour, souvenirs après le séjour). C'est un support de prévention et de remobilisation pour faire face à la survenance de la dépendance et ses conséquences dans la vie quotidienne. C'est aussi une occasion pour établir ou renforcer le contact avec les services et associations de proximité à vocation sociale (CCAS, services personnes âgées dans les mairies, EHPA – EHPAD, associations et clubs de retraités ...). Enfin c'est également un temps essentiel pour soutenir le répit des aidants qui accompagnent au



quotidien un proche malade ou en situation de handicap. Plus de 2 000 aidants participent chaque année au programme, seul ou avec leur proche malade.

Dominique Ktorza, directrice des politiques sociales de l'ANCV déclare : « *Parce que le temps des vacances permet de partager des moments privilégiés de découverte il est surtout un formidable vecteur de lien social, il contribue au bien vieillir et permet de lutter contre l'isolement de nos aînés. Si le programme Senior en Vacances a déjà fait le plein pour le mois de juillet, il reste encore des places notamment sur les mois de septembre et d'octobre, très prisés par les seniors et pour les fêtes de fin d'année.* »

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui accomplit depuis plus de 35 ans une mission unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances, elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle est placée sous la double tutelle des ministres en charge du tourisme et de l'économie et des finances.

Pour accomplir sa mission, l'ANCV déploie le Chèque-Vacances. Représentant 1,6 milliard de volume d'émission en 2017, les Chèques-Vacances servent à régler des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs à des prestataires nationaux.

Aujourd'hui entièrement autofinancée, l'Agence consacre de plus ses excédents de gestion à des programmes d'action sociale qui permettent de soutenir le départ en vacances de populations en difficulté. L'Agence contribue ainsi à des objectifs sociaux plus larges (mieux vivre ensemble, bien vieillir, insertion sociale, acquisition d'autonomie, ...). Elle soutient également la rénovation d'hébergements touristiques dont les exploitants s'engagent pour rendre les vacances accessibles aux plus fragiles.

Contacts presse :

Muriel Droin (ANCV) – 01 34 29 51 94 – mdroin@ANCV.fr

Bertrand Paul (Grayling) – 01 55 30 70 75 – Bertrand.paul@grayling.com